



Bulletin Officiel

N°6541 Vendredi 11 Février 2022

www.cmf.tn27^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE
DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-

2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CARTHAGE MEDICAL

11

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CARTHAGE MEDICAL

12

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2022-1 »

14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

19

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
(MISE A JOUR EN DATE DU 28/01/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- CARTHAGE MEDICAL

ANNEXE III

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

- MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2021, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2022.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL
ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA ».

Dans le cadre du prospectus, la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Réserver deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants ;
- Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions « STA » acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Epargne ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing ;
- Actualiser ses prévisions, chaque année, sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, les actionnaires actuels de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, Monsieur Nouri CHAABANE, actionnaire de référence de la STA détenant 41,83% du capital de la société après l'ouverture du capital, s'est engagé :

- à ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;

- à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan de la STA.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES « STA » AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

Le Conseil de la Bourse a donné, en date du 16/12/2021, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 2.000.000 actions de nominal dix (10) dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- La présentation d'un prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- La justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès d'au moins 200 actionnaires au plus tard le jour de l'introduction ;

Le Conseil de la Bourse a, en outre, pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de la STA de mettre en place un contrat de liquidité portant sur 0,510 MDT et recommande vivement l'augmentation de ce montant pour le porter au moins à 1,0 MDT.

Par ailleurs, dans le cadre de l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes concernées et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (diffusion de 30 % du capital), l'introduction des actions de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 17,000 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Contexte et objectifs de l'opération :

Les actionnaires de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » ont décidé d'ouvrir le capital de la société et de l'introduire sur le marché principal de la cote de la Bourse pour répondre à certains besoins et exigences, à savoir :

- ✓ Accéder à de nouvelles sources de financement visant l'amélioration du coût de ses ressources ;
- ✓ Garantir la liquidité des titres de la société ;
- ✓ Accroître la notoriété de la société auprès de ses clients et de ses fournisseurs ;
- ✓ Bénéficier de l'avantage fiscal en réduisant le taux d'imposition de 35% à 20%.

Décisions ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 28/07/2021, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « STA » tenue le 28/07/2021 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et a donné au Conseil d'Administration tous les pouvoirs pour décider les modalités de cette opération.

Actions offertes au public :

L'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une cession de la part des actionnaires actuels de **600.000 actions** d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **30%** du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- Une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de **480 000 actions** représentant **80%** de l'offre au public et **24%** du capital de la STA au prix de 17,000 DT l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- Un **Placement Global** de **120 000 actions**, représentant **20%** de l'offre au public et **6%** du capital social de la STA auprès d'investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 002 DT, centralisé auprès de la BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse.

Le placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage, ci-dessus fixées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

1- Présentation de la société :

Dénomination sociale : Société Tunisienne d'Automobiles « STA »

Siège social : Z.I.Borj Ghorbel, la nouvelle médina, 2096 Ben Arous

Forme juridique : Société anonyme.

Législation particulière applicable :

La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative à la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10 août 1995 tel que modifié par les arrêtés du 15 août 1996 et du 05 février 1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

Date de constitution : 19/05/2014

Capital social : 20.000.000 dinars divisé en 2.000.000 actions ordinaires de nominal dix (10) dinars entièrement libérées.

Objet social :

La société a pour objet : concessionnaire de véhicules.

Toutes ces activités se font sur le territoire Tunisien et à l'étranger.

Et toutes opérations commerciales ; industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement ou être utiles à l'objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public **du 21/02/2022 au 04/03/2022 inclus**.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/02/2022**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **04/03/2022**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2021**.

4- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « STA », tous frais, commissions, courtages et Taxes compris, a été fixé à **17,000 DT**, aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société « STA » dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de la BNA Capitaux- Intermédiaire en bourse au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en bourse BNA Capitaux est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat d'actions de la société « STA » exprimés dans le cadre du Placement Global.

6- Mode de placement, de répartition des titres et modalités de satisfaction des ordres :

L'opération proposée porte sur une offre de **600 000** actions à céder, soit **30%** du capital de la société après réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- ✓ Un Placement Global,

comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital
Offre à Prix Ferme (OPF)	80,0%	480 000	8 160 000	24,0%
Placement Global	20,0%	120 000	2 040 000	6,0%
Total	100,0%	600 000	10 200 000	30,0%

Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 480 000 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels et 100 000 actions pour les institutionnels	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%
Total	480 000	8 160 000	24,0%	80,0%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 480 000 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et institutionnels tunisiens sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 10 000 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 100 000 actions pour les institutionnels (soit un maximum de 5% du capital social de la société).

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'OPF n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du Registre National des Entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au Registre National des Entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 10 000 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social ;
- 100 000 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse), soit au plus 5% du capital social ;

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier, par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités, ci-dessus, devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Placement Global :

Dans le cadre du Placement Global, **120 000 actions** représentant **20,0%** de l'offre au public et **6,0%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs institutionnels tunisiens désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 002 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du Registre National des Entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être ni inférieur à **14 706 actions**, soit l'équivalent d'un montant minimum de **250 002 DT** ni supérieur à **100 000 actions**, soit l'équivalent d'un montant maximum de **1 700 000 DT**.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de l'ordre d'achat.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme et inversement.

7- Transmission des demandes et centralisation :

Offre à Prix Ferme :

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Placement Global :

A l'issue de l'opération de placement, BNA Capitaux intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

8- Ouverture des plis et dépouillement :

Offre à Prix Ferme :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de BNA Capitaux, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

Placement Global :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

9- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (diffusion de 30 % du capital), l'avis précisera par intermédiaire en Bourse le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

10- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (diffusion de 30 % du capital), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à Tunisie Clearing les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de Tunisie Clearing.

Tunisie Clearing a attribué, en date du 28/12/2021, aux actions de la Société Tunisienne d'Automobiles le code ISIN : TNGTFLC2986.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, BNA Capitaux.

11- Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié au bulletin officiel de la BVMT.

12- Avantage fiscal :

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la loi 2010-29 du 07 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions en bourse, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment la loi 2019-78 du 23 décembre 2019 portant loi de finances pour l'année 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés est réduit à 20% pour les sociétés soumises à l'IS au taux de 35% et qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la BVMT au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 jusqu'au 31 décembre 2024, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission, à condition de respecter la condition du taux d'ouverture du capital au public de 30% au moins.

Par conséquent, et vu que l'introduction de la Société Tunisienne d'Automobiles porte sur la cession au public de 30% de son capital social, elle pourrait bénéficier de cet avantage fiscal.

13- Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période d'un an à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de la « STA », a été établi entre la BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse et les cinq actionnaires suivants de la STA, à savoir : M. Nouri CHAABANE, M. Amenallah BEN TEMESSEK, ATID SICAF, Consortium des Immobilières Maghrébines et Hôtel le Palace portant sur un montant de 1 000 000 DT et 58 800 actions.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le N°22-1069 du 19 janvier 2022, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société Tunisienne d'Automobiles « STA », de BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

2022 - AC - 005

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

Mesdames et Messieurs les actionnaires du « Carthage Médical » sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra **le dimanche 27 février 2022 à 10h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la convocation de l'AGO pour l'exercice 2020 ;
2. Lecture du rapport d'activité 2020 ;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;
4. Approbation des états financiers de l'exercice 2020 ;
5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;
7. Quitus aux administrateurs ;
8. Fixation des jetons de présence ;
9. Questions diverses.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège Social : Z. T. Jinen El Ouest Dkhila 5000 Monastir

Projet de résolutions de la société Carthage Médical à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 février 2022.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale **approuve** le retard de la tenue de l'AGO qui statuera sur les états financiers 2020 dû à la crise sanitaire COVID 19.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Faisant suite au rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter les résultats relatifs à l'exercice 2020 et qui s'élève à DT : 736.286,220 en résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserves aux administrateurs (.....).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 24 des statuts et suite à la proposition faite par le Conseil d'administration en date du 05/02/2022 pour accorder un montant de 4000 DT comme jetons de présence au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire accorde et approuve le montant de milles dinars (..... Dt) comme jetons de présence par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal ainsi que des toutes expéditions, copie ou extrait d'acte ou pièce y relatif, tout pouvoir à l'effet de remplir les formalités légales de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à des actionnaires présents ou régulièrement représentés.

2022 - AS - 0111

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2022-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **27/04/2021** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (**150.000.000 DT**) sur 2021 et 2022 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **31/01/2022** a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire « **HL 2022-1** » à savoir :

- a. Montant de l'emprunt obligataire** : 30 000 000 dinars.
- b. Nominal de l'obligation** : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt**
 - Catégorie A : **9,60%** ;
 - Catégorie B : **9,80%** ;
- f. Durée**
 - Catégorie A : 5 ans ;
 - Catégorie B : 7 ans dont deux années de grâce ;
- g. Amortissement normal** : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit **20** dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie **A** et à la troisième année pour la catégorie **B**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant nominal de l'emprunt

L'emprunt obligataire « **HL 2022-1** » est d'un montant de 30 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL 2022-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/02/2022** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **25/03/2022**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (**30 000 000** dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de **300 000** obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **25/03/2022**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **21/02/2022** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation d'Hannibal Lease.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : HL 2022-1

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : Nominatives.

Législation sous laquelle les titres sont créés : les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : livre 4 - titre premier, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100** dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/03/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **25/03/2022**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

-Taux fixe : Taux annuel brut de **9,60%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont deux années de grâce

-Taux fixe : Taux annuel brut de **9,80%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **25/03** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/03/2027** pour la catégorie A et le **25/03/2029** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le jj/jj de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/03/2023** pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/03/2023** pour la catégorie A.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/03/2025** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,60%** l'an pour la catégorie A et de **9,80%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2022-1** » seront émises selon deux catégories :

- ✓ **Une Catégorie A :** sur une durée de 5 ans ;
- ✓ **Une Catégorie B :** sur une durée de 7 ans dont deux années de grâce ;

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration : La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,67** années pour la catégorie A et de **4,12** années pour la catégorie B.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation

Notation de la société :

Le **21/10/2021**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « **Hannibal Lease** » de « **BB-(tun)** » à « **B+(tun)** » avec perspective stable ainsi la note de la société s'établit comme suit :

- ✓ Note à long terme : **B+ (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712#ratings>

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **02/02/2022** une notation provisoire à long terme «**B+(EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **HL 2022- 01** » objet de la note d'opération.

Selon l'agence de Notation Fitch Ratings, la note « **B+ (tun)**» indique une qualité de créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard l'Intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Hannibal Lease s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires. L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article **52 c** du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article **39** du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article **24** de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (**10 000 dinars**) sans que ce montant n'excède six mille dinars (**6 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt obligataire « **HL 2022-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier ainsi que la quantité des obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à mi-novembre 2021, quatorze (**14**) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt obligataire « **HL 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « **HL 2022-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 04/02/2022 sous le n°22-1071 et du document de référence « HL 2021 » enregistré auprès du CMF en date du 31/01/2022 sous le n°22-001.

La note d'opération et le document de référence « HL 2020 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL
OPCYM DE CAPITALISATION					
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	209,973	210,005
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	144,025	144,049
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	120,022	120,039
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	129,408	129,430
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	125,385	125,400
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	125,223	125,244
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	120,507	120,523
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	48,708	48,714
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,064	35,069
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	119,191	119,210
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,565	18,567
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	130,699	130,711
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,230	1,230
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	125,954	125,974
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,279	12,281
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	177,118	177,145
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,155	12,157
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	100,733	100,749
19 ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	102,185	102,890	102,906
20 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,523	14,523
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
21 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,965	1,966
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>					
22 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,187	66,194
23 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,963	138,048
24 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	107,108	107,136
25 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	111,924	111,941
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>					
26 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	139,523	139,584
27 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	534,477	534,648
28 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	138,684	138,942
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	177,888	178,197
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	101,406	101,545
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,433	132,539
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	170,716	171,393
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	148,690	149,216
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	23,114	23,142
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	93,860	93,848
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2249,952	2252,683
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	131,078	131,688
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	221,019	221,668
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,996	2,990
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,692	2,688
41 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	66,323	65,929
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,341	1,342
43 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,247	1,247
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,219	1,220
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	109,481	109,299
46 AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1190,706	1187,477
48 FCP PERSONNEL UB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,226	13,229
49 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,505	10,526
50 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	11,964	12,120
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>					
51 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	88,284	88,353
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>					
52 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,317	1,314

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	110,151	110,164	
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	102,090	102,103	
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	108,554	108,571	
56 ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	105,731	105,746	
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	107,852	107,873	
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	110,531	110,547	
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	107,099	107,114	
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	104,107	104,121	
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,750	103,758	
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	107,768	107,784	
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	109,825	109,843	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	106,486	106,497	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	105,734	105,745	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,388	106,004	106,021	
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	105,281	105,296	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	104,690	104,705	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	107,373	107,382	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	105,325	105,340	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	103,514	103,529	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	108,136	108,150	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	103,731	103,742	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	110,458	110,472	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	106,868	106,887	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	109,671	109,688	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	111,809	111,910	
SICAV MIXTES								
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	64,754	64,948	
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,928	98,872	
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,221	18,223	
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	289,132	289,389	288,964	
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2271,961	2270,912	
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	71,027	71,021	
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	55,999	56,020	
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	106,852	106,860	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,651	11,661	
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,834	15,910	
88 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	16,008	15,994	
89 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,054	14,044	
90 FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	9,015	9,013	
91 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,258	103,552	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	80,828	80,978	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	84,001	84,066	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	103,337	103,253	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	93,645	93,890	94,002	
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,474	10,470	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	99,459	101,087	101,452	
98 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	149,566	149,840	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	106,457	106,692	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,890	120,960	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	121,399	121,183	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	189,085	188,728	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	174,676	174,404	
104 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	170,330	170,130	
105 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	23,249	23,219	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	145,269	145,035	
107 FCP VIVVO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	159,621	159,927	
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5429,467	5425,997	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	92,180	92,247	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4658,680	4664,234	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,240	10,437	10,429	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	169,703	170,033	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	11144,914	11172,207	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	125,082	125,252	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par le changement d'adresse du siège social de la Banque de Tunisie et des Emirats -BTE- et l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR TANMYA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
64. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
66. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

67. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
68. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	71 713 100
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
74. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
75. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

DERNIERE MISE A JOUR : 28/01/2022

76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CARTHAGE MEDICAL

Siège social : Zone Touristique "Jinen El Ouest" 5000 Monastir

La société CARTHAGE MEDICAL publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 février 2022 statuant sur l'exercice 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Hichem AJBOUNI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

(Après Audit)

	NOTES	31 DECEMBRE	
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations Incorporelles		235 686,127	235 686,127
Moins : amortissements		-231 173,174	-227 789,436
	Note 1	4 512,953	7 896,691
Immobilisations Corporelles		37 572 302,718	36 778 200,751
Moins : amortissements		-15 686 050,721	-13 935 172,831
Moins : provisions		-40 000,000	-40 000,000
	Note 2	21 846 251,997	22 803 027,920
Immobilisations Financières	Note 3	369 732,417	368 856,725
<i>Total des Actifs Immobilisés</i>		<u>22 220 497,367</u>	<u>23 179 781,336</u>
Autres Actifs non courants		0,000	0,000
<i>Total des Actifs Non Courants</i>		<u>22 220 497,367</u>	<u>23 179 781,336</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		842 157,391	778 534,402
Moins : provisions		-51 732,600	-14 379,124
	Note 4	790 424,791	764 155,278
Clients et comptes rattachés		11 557 907,711	10 356 410,984
Moins: provisions		-1 602 263,735	-1 484 690,770
	Note 5	9 955 643,976	8 871 720,214
Autres actifs courants		783 709,766	742 488,098
Moins: provisions		-6 000,000	-6 000,000
	Note 6	777 709,766	736 488,098
Placements et autres actifs financiers		160 174,732	161 423,262
Moins: provisions		-160 039,536	-160 039,536
	Note 7	135,196	1 383,726
Liquidités & Equivalents de liquidités	Note 8	339 509,835	160 560,855
<i>Total des Actifs Courants</i>		<u>11 863 423,564</u>	<u>10 534 308,171</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>34 083 920,931</u>	<u>33 714 089,507</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

(Après Audit)

		NOTES	31 DECEMBRE	
			<u>2020</u>	<u>2019</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<i>CAPITAUX PROPRES</i>				
Capital social		Note I-1	9 600 000,000	9 600 000,000
Résultats reportés			-6 005 833,907	-6 220 629,467
Résérve Spéciale de Réévaluation			7 862 750,000	7 862 750,000
Total Capitaux propres			11 456 916,093	11 242 120,533
<i>avant Résultat de l'exercice</i>				
Résultat de l'exercice		Etat de Résultat	-736 286,220	214 795,560
Total Capitaux propres		Note 9 / ANNEXE B	10 720 629,873	11 456 916,093
<i>avant affectation</i>				
<i>PASSIFS</i>				
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>				
Emprunts		Note 10	5 134 823,569	8 161 255,080
Autres passifs financiers		Note 11	100 000,000	102 411,000
Total des Passifs non courants			5 234 823,569	8 263 666,080
<i>PASSIFS COURANTS</i>				
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 12	4 572 982,708	3 811 463,695
Autres passifs courants		Note 13	7 715 392,012	6 891 346,482
Autres passifs financiers		Note 14	5 017 260,007	2 232 202,665
Concours bancaires		Note 8	822 832,762	1 058 494,492
Total des Passifs Courants			18 128 467,489	13 993 507,334
Total des Passifs			23 363 291,058	22 257 173,414
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			34 083 920,931	33 714 089,507

ETAT DE RESULTAT

(Après Audit)

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 DECEMBRE	
		2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus nets	Note 15	13 389 098,013	14 261 156,627
Autres produits d'exploitation	Note 16	139 940,450	99 834,651
Total des Produits d'exploitation		13 529 038,463	14 360 991,278
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats consommés	Note 17	5 343 444,020	5 335 893,236
Achats d'approvisionnement consommés	Note 18	1 194 610,064	1 258 372,852
Charges de personnel	Note 19	3 575 288,269	3 606 736,988
Dotations aux amort. et aux provisions	Note 20	1 916 272,748	1 874 713,654
Autres charges d'exploitation	Note 21	1 474 446,216	1 432 021,026
Total des Charges d'exploitation	ANNEXE I	13 504 061,317	13 507 737,756
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 977,146	853 253,522
Charges financières nettes	Note 22	-705 235,545	-617 149,777
Produits de placement	Note 23	11 510,651	334,840
Autres gains ordinaires	Note 24	2 603,864	13 656,823
Autres pertes ordinaires	Note 25	-56 118,025	-20 162,162
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-722 261,909	229 933,246
Impôt sur les Sociétés	T.D.R.F/ ANNEXE D	-14 024,311	-15 137,686
Résultat des activités ordinaires après impôt		-736 286,220	214 795,560
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-736 286,220	214 795,560

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Après Audit)

(Exprimé en dinars)

		NOTES	31 Décembre	
			<u>2020</u>	<u>2019</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements reçus des clients		ANNEXE F	16 556 313,461	19 162 544,596
Sommes versés aux fournisseurs		ANNEXE F	-7 770 167,590	-9 066 543,812
Sommes versés au prsonnel & organismes sociaux		ANNEXE F	-3 144 887,938	-3 133 046,660
Encaissements/Décaissements des autres débiteurs		ANNEXE F	0,000	37 219,394
Encaissements/Décaissements des autres créditeurs		ANNEXE F	-2 722 256,948	-3 403 586,031
Intérêts d'exploitation payés		ANNEXE F	-14 083,373	-26 296,290
Produits des placements et intérêts reçus		ANNEXE F	17 273,829	7 316,921
Impôts payés		ANNEXE F	-768 105,653	-1 253 534,124
Subvention reçue		ANNEXE F	93 364,722	67 923,333
<i>Flux de trésorerie affectés à de l'exploitation</i>			<u>2 247 450,510</u>	<u>2 391 997,327</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissement s/acquisition d'immob.corp & incorpor.		ANNEXE F	-895 634,502	-527 762,600
Encaissement provenant de la cession d'immob.corp.& incorpor.			0,000	0,000
Décaissement provenant de l'acquisition d'immob. financières			-875,692	-9 496,650
Encaissement provenant de la cession d'immob. financières			0,000	0,000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>			<u>-896 510,194</u>	<u>-537 259,250</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Encaissements suite à l'émission d'actions			0,000	0,000
Dividendes & autres distributions			0,000	0,000
Encaissements d'Emprunts à Court & Long Terme		ANNEXE F	575 520,000	1 151 612,000
Remboursements d'emprunts à Court & Long Terme		ANNEXE F	-848 462,157	-2 756 032,748
Inrérêts payés s/Emprunts à Court & Long Terme		ANNEXE F	-663 387,449	-598 195,276
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>			<u>-936 329,606</u>	<u>-2 202 616,024</u>
Incidences des variations des taux de change			0,000	0,000
VARIATION DE TRESORERIE			<u>414 610,710</u>	<u>-347 877,947</u>
<i>Trésorerie au Début de l'exercice</i>			<u>-897 933,637</u>	<u>-550 507,739</u>
<i>Trésorerie à la Clôture de l'exercice</i>			<u>-483 322,927</u>	<u>-897 933,637</u>
		Note 8		

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & CONVENTIONS COMPTABLES APPLIQUEES

1/ Présentation de la société :

La société **CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** a été constituée en Février 2008 sous la forme d'une société anonyme avec un capital initial de DT : 1.200.000 divisé en 2400 actions d'une valeur nominale de 500 DT chacune.

L'AGE du 16 Juillet 2011 a porté le capital à DT : 3.500.000 et ce, par la création 4600 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 1^{er} Juillet 2012 a porté le capital à DT : 7.000.000 et ce, par la création de 7000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 24 Février 2013 a porté le capital à DT : 8.500.000 et ce, par la création de 3000 actions de DT : 500 chacune.

L'AGE du 20 Octobre 2013 a porté le capital à DT : 9.600.000 et ce, par la création de 2200 actions de DT : 500 chacune.

La société a pour objet, notamment :

- *Toutes activités médicales et chirurgicales se rattachant à la création d'un complexe Médico-chirurgical : une Clinique multidisciplinaire, un centre de rééducation fonctionnelle, un check up centre. Et généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.*

Selon la Loi n°2016-71 du 30 Septembre 2016, portant Loi de l'Investissement, l'activité de la Polyclinique est considérée comme étant une activité de soutien et de ce fait, elle bénéficie de l'imposition des bénéfices provenant de son activité, ainsi que les bénéfices exceptionnels liés à l'activité, à l'impôt sur les sociétés au taux de 10%.

Notons que **le CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL** est entré en exploitation en Décembre 2013.

Il y a lieu de noter que la société est considérée comme faisant appel public à l'épargne au sens de l'article premier de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché financier, étant donné que le nombre d'actionnaires a dépassé cent (100).

2/ Conventions et méthodes comptables appliquées :

2-1 : Déclaration de conformité

La société déclare l'utilisation des normes comptables tunisiennes comme référentiel pour la préparation et la présentation de ses états financiers.

2-2 : Conventions comptables

Les états financiers sont établis dans l'hypothèse d'une continuité justifiée de l'exploitation et d'une comptabilité d'engagements. Les conventions comptables les plus significatives appliquées par la société sont les suivantes :

a) Convention de l'entité

La société est considérée comme étant une entité comptable autonome et distincte de ses propriétaires.

b) Convention du coût historique

Les biens et services acquis par la société sont comptabilisés à leur coût de transaction, soit le montant effectivement payé ou dû.

c) Convention de la permanence des méthodes

Cette convention exige que les mêmes méthodes de prise en compte, de mesure et de présentation soient utilisées par la société d'une période à l'autre et ce, afin de permettre la comparaison dans le temps de l'information comptable.

d) Convention de l'importance relative

Les états financiers révèlent tous les éléments dont l'importance peut affecter les appréciations ou les décisions.

2-3 : Méthodes Comptables

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Sont inclus dans le coût :

- Le prix d'achat (net de réductions commerciales),
- Les droits et taxes supportés et non récupérables,
- Les frais directs nécessaires pour la mise en marche de l'immobilisation en vue de l'utilisation prévue (commissions et frais d'actes, honoraires des architectes et ingénieurs, frais de démolition et de viabilisation, frais de préparation du site, frais de livraison et de manutention initiaux, frais d'installation et de montage),
- Les intérêts (intercalaires et commissions bancaires) relatifs à des crédits spécifiques contractés pour le financement d'une immobilisation donnée pendant la phase d'investissement.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement qui traduit la diminution irréversible de leurs valeurs résultant de l'usage, de l'usure, du changement de technique et de toute autre cause. La dotation aux amortissements de l'exercice est constatée en charges. La méthode d'amortissement pratiquée est la méthode linéaire qui consiste à répartir linéairement le montant amortissable sur la durée d'utilisation normale de l'immobilisation en question.

En 2017, la société a procédé à la révision de certains taux d'amortissement de certaines immobilisations corporelles afin de refléter leur durée d'utilisation économique. Ce changement d'estimation a concerné les constructions dont la durée d'amortissement passe de 20 ans à 50 ans, ainsi que les installations techniques et les équipements médicaux qui seront amortis sur 10 ans au lieu de 7 ans. Conformément à la Norme comptable n°11, relative aux modifications comptables, le changement des taux d'amortissement affectera le résultat de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs.

En ce qui concerne les immobilisations d'une valeur inférieure ou égale à 200DT, elles sont amorties intégralement.

b) Stocks

Le coût d'acquisition des stocks comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés. Toutes les réductions commerciales et autres éléments analogues, sont déduites du coût d'acquisition.

La société comptabilise les flux d'entrée et de sortie des stocks selon la méthode de l'inventaire intermittent. Selon cette méthode, tous les achats sont considérés provisoirement comme des charges et les stocks sont déterminés de manière extra-comptable à la date de l'arrêté de la situation comptable suite à un inventaire physique.

Les stocks sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Compte tenu de leurs spécificités, les médicaments et produits pharmaceutiques sont gérés selon la méthode du « Premier périmé premier sorti ».

Les articles périmés inventoriés à la date de clôture sont provisionnés à 100% et ne seront retirés du Bilan que sur la base d'un Procès-verbal de destruction élaboré par un huissier de justice et en présence de deux agents de l'administration fiscale.

c) Valeurs réalisables

Les valeurs réalisables se composent notamment des créances renfermant à la fois les prestations fournies par la Polyclinique ainsi que les honoraires des médecins et autres prestataires tels que les pharmacies externes et les laboratoires que la Polyclinique se charge de les recouvrer pour leur compte.

Les créances clients sur les prestations d'autrui sont présentés distinctement parmi la rubrique « Clients & comptes rattachés ». Les dettes leur afférentes sont constatées parmi les « Autres passifs courants ».

Si une incertitude relative au recouvrement des prestations fournies par la Polyclinique prend naissance après la constatation des revenus une provision est constituée pour en tenir compte.

Les hypothèses suivantes sont retenues pour l'estimation des provisions pour dépréciation des créances clients (*Partie Clinique uniquement*) :

Les provisions sur les créances clients libyens (Ambassade, Consulat) ont été révisées à la hausse de 25% à 30%. Pour TRUST, le taux de la provision a été porté de 25% à 40%.

Les autres clients dont les créances sont antérieures à 2016 ont été provisionnés à 100%.

Les créances postérieures à 2016 sont provisionnées entre 15% et 100%.

Pour les chèques impayés, la quote-part de la Polyclinique, estimée à 70%, est provisionnée à hauteur de 100%.

d) Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société est assujettie obligatoire à la TVA sur l'ensemble de ses affaires ; Néanmoins, et vu que certaines ventes de consommables soient exonérées de la TVA, la société est considérée, selon les dispositions du § II-1 de l'article 9 du Code de la TVA, comme assujettie partielle à la TVA. De ce fait, le montant de la TVA dont la déduction est susceptible d'être opérée, est calculé selon un **pourcentage** résultant du rapport entre les éléments ci-après réalisés durant l'exercice précédent :

Numérateur : Recettes soumises à la TVA majorées de celles qui proviennent de l'exportation des produits ou services passibles de la taxe ou de livraisons faites en suspension de ladite taxe.

Dénominateur : Sommes visées au numérateur, augmentées des recettes provenant d'affaires exonérées ou situées hors du champ d'application de la TVA.

La partie non déductible selon le pourcentage précité constitue ainsi un complément de coût, s'agissant aussi bien d'investissement que de charges d'exploitation.

e) Emprunts

Le principal des emprunts débloqués, est comptabilisé au passif du bilan sous la rubrique « *Passifs non courants* ». La fraction à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges d'intérêts sont constatées à leurs échéances selon les tableaux de remboursement.

f) Revenus

Les revenus se composent du chiffre d'affaires net de toutes remises, rabais et ristournes accordés.

Les prestations de services fournies par la Polyclinique sont constatées à la date de leur réalisation.

Les prestations qui chevauchent entre deux exercices sont arrêtées et constatées parmi les revenus de l'exercice, en attendant leur facturation à la sortie des patients.

II – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES^K

Les immobilisations incorporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 4.512,953 contre DT : 7.896,691 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2020	Amortissements	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019
Immob. Incorporelles	235 686,127	-231 173,174	4 512,953	7 896,691

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT : 3.383,738 et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice (Note 20 / ANNEXE A).

Note 2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissement, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 21.846.251,997 contre DT : 22.803.027,920 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeurs Brutes 2020	Amortissements	Provisions	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019
Terrain	3 241 179,581	-	-	3 241 179,581	3 241 179,581
Constructions	13 136 839,747	-1 767 788,788	-	11 369 050,959	11 513 408,800
Installations Techniques, M&O	17 633 082,655	-12 488 514,475	-	5 144 568,180	6 197 732,608
Matériel de Transport	158 610,938	-150 975,596	-	7 635,342	10 670,418
Autres Immobilisations corporelles	1 439 485,404	-1 208 396,125	-	231 089,279	260 356,945
Immob. Corporelles En-cours	1 454 591,582	-	-	1 454 591,582	1 454 591,582
Avances & acomptes s/Commandes Immob.	65 613,627	-	-40 000,000	25 613,627	25 613,627
Immobilisations Corporelles - Leasing	385 053,932	-70 375,743	-	314 678,189	99 474,359
Total	37 572 302,718	15 686 050,727	-40 000,000	21 846 251,997	22 803 027,920

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles s'est élevée à la clôture de l'exercice à DT : 1.757.200,835 et a été comptabilisée, à juste titre, parmi les charges d'exploitation de l'exercice. (Note 20 / ANNEXE A)

Note 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 369.732,417 contre DT : 368.856,725 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Cautions accordées aux Fournisseurs (Air Liquide-STEG-SONEDE)	69 692,416	68 816,724
Cautions accordées à l'administration fiscale Note 3-1	300 040,001	300 040,001
Total	369 732,417	368 856,725

^K : Cf. Tableau des Immobilisations Corporelles & Incorporelles en ANNEXE A.

Note 3-1 : La Polyclinique a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi dont les résultats ont été contestés. L'Arrêté de taxation d'office (A.T.O) numéro 1083 du 17 Février 2016 a fait ressortir des impôts et des pénalités qui ont fait l'objet d'une caution en 2016.

Le jugement fiscal émanant du Tribunal de première instance de Monastir en date du 9 Août 2017, suite à l'audience du 15 Mars 2017, a prononcé l'annulation du contenu de l'A.T.O et de tous ses effets pour vice de forme. L'administration fiscale a interjeté appel à l'encontre de ce jugement et l'instance d'appel a maintenu en 2018 le jugement précité. Le procès est encore en cassation.

Note 4 : STOCKS

Les stocks s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 790.424,791 contre DT : 764.155,278 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Produits PHARMACIE	833 605,750	769 703,440
Produits ECONOMAT	8 551,641	8 830,962
Total Brut	842 157,391	778 534,402
Provision pour Dépréciation Produits PHARMACIE	(51 732,600)	(14 379,124)
Total Net	790 424,791	764 155,278

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice et ont été évalués au Coût Moyen Pondéré (CMP).

Note 5 : CLIENTS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde, net de provisions, de DT : 9.955.643,976 contre DT : 8.871.720,214 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Clients - Payants	620 235,140	411 398,463
Clients - Créances Radiologie	15 508,292	15 508,292
Clients - CNAM	2 040 923,251	1 585 342,713
Clients - Autres organismes locaux	715 223,117	638 923,839
Clients - Autres organismes étrangers	160 110,452	153 268,610
Clients - Ambassade & Consulat Libye	2 931 896,705	2 931 891,418
Clients – Organismes libyens Trust	739 578,621	739 578,621
Clients - Effets à recevoir	298 299,291	261 598,038
Clients – Créances pour le compte d'autrui	3 442 055,829	3 335 665,416
Clients - Créances douteuses & litigieuses	38 218,838	38 218,838

Clients - Chèques impayés		127 214,999	67 242,791
Clients – Créances sur prestations à facturer		428 643,676	177 768,658
Total Brut		11 557 907,711	10 356 410,984
Provision p/ Dépréciation Créances Clients	Note 5-1	(1 398 784,581)	(1 318 745,600)
Provision p/ Dépréciation Effets impayés	Note 5-1	(121 285,183)	(101 784,817)
Provision p/ Dépréciation Clients douteux	Note 5-1	(38 417,838)	(38 669,338)
Provision p/ Dépréciation Chèques impayés	Note 5-1	(43 776,133)	(25 491,015)
Total Provisions		(1 602 263,735)	(1 484 690,770)
Total Net		9 955 643,976	8 871 720,214

Note 5-1 : Provision p/Dépréciation Clients douteux et litigieux

Les provisions pour dépréciation constatées ont été constituées uniquement sur la partie revenant à la Polyclinique.

Les provisions sur les créances clients libyens (Ambassade et Consulat Général) ont été fixées 30%. Pour l'organisme TRUST, le taux de la provision a été porté à 40%.

Les autres clients douteux dont les créances sont antérieures à 2016 ont été provisionnés à 100%.

Les créances postérieures à 2016 sont provisionnées à entre 30% et 100%.

Pour les chèques et les traites impayés, la quote-part de la Polyclinique, estimée à 70%, est provisionnée à hauteur de 100%.

Note 6 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur de DT : 777.709,766 contre DT : 736.488,098 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation		2020	2019
Fournisseurs, Avances & acomptes		17 685,275	10 917,497
Personnel, Avances		1 354,700	738,340
Personnel, Prestations de soins à recouvrer		1 900,232	1 297,483
Etat, Retenues à la source subie (<i>sans certificats</i>)		4 392,382	4 392,382
Etat, Excédent d'I.S à reporter	TDRF / ANNEXE D	565 553,285	530 844,119
Etat, Crédit de TVA	Note 6-1	4 360,757	24 715,537

Etat, TVA à régulariser (<i>Sur FNP – Invt+Exploitation</i>)	10 417,881	10 422,270
Produits à recevoir Note 6-2	6 181,000	6 600,000
Produits d'intérêts à recevoir	1,924	15,233
Charges constatées d'avance	170 800,038	150 784,871
Charges d'intérêts constatées d'avance	1 062,292	1 760,366
Total Brut	783 709,766	742 488,098
Provision p/ Dépréciation sur Avance Fournisseurs	(6 000,000)	(6 000,000)
Total Net	777 709,766	736 488,098

Note 6-1 : Etat, Crédit de TVA

La comptabilité de la société, après audit, fait ressortir à la clôture de l'exercice un crédit de TVA à payer de DT : 72.017,867 alors que la déclaration mensuelle du mois de Décembre 2020 dégage une TVA à payer de DT : 76.378,624 d'où un écart de DT : 4.360,757 correspondant à des factures parvenues en retard, qu'il y a lieu de régulariser dans les meilleurs délais.

Note 6-2 : Produits à recevoir

Il s'agit exclusivement des subventions à recevoir au titre des contrats KARAMA.

Note 7 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur, net de provisions, de DT : 135,196 contre DT : 1.383,726 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Désignation	2020	2019
Régies d'avance & Accréditifs (<i>Master Card Zitouna</i>)	135,196	170,896
Ecart d'inventaire s/ Caisse Note 7-1	160 039,536	160 039,536
Blocage de Chèques	-	1 212,830
Total Brut	160 174,732	161 423,262
Provision p/ Dépréciation Ecart d'inventaire s/Caisse	(160 039,536)	(160 039,536)
Total Net	135,196	1 383,726

Note 7-1 : Il s'agit d'un écart sur inventaire de la caisse qui a fait l'objet d'une affaire en justice. Il a été provisionné intégralement.

Note 8 : LIQUIDITES & EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde débiteur DT : 339.509,835 contre un solde débiteur de DT : 160.560,855 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	Soldes au 31 Décembre 2020		Soldes au 31 Décembre 2019	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
CHEQUES EMIS		308 092,687		447 241,963
CHEQUES A ENCAISSER	253 972,629		94 104,779	
CHEQUES REMIS A L'ENCAISSEMENT	45 116,289		23 825,753	
ACTIONS SICAV	678,316		-	
TICKETS RESTAURANTS	82,000		2 365,100	
CARTE E-DINAR POSTE	163,000			
TOTAL DIVERS	300 012,234	308 135,187	120 295,632	447 241,963
AMEN BANK 204	3 716,018		5 378,512	
AMEN BANK 092		324 008,685		420 521,139
AMEN BANK 138	1 194,090		8 456,830	
ZITOUNA BANK	9 989,624		1 836,025	
BIAT	17 811,249		6 110,245	
TOTAL BANQUES	32 710,981	324 008,685	21 781,612	420 521,139
CAISSE DEPENSES	156,800		482,550	
CAISSE REGL. CLIENTS	6 603,120		17 599,061	
CAISSE CAFETERIA	26,700		402,000	
TOTAL CAISSES	6 786,620		18 483,611	
TOTAL GENERAL	339 509,835	632 143,872	160 560,855	867 763,102
Virements à restituer (reçus par erreur ALLIANZ)		190 731,390		190 731,390
TOTAL GENERAL	339 509,835	822 832,762	160 560,855	1 058 494,492
TRESORERIE NETTE		483 322,927		897 933,637

Note 9 : CAPITAUX PROPRES^κ

Les capitaux propres s'élevaient à la clôture de l'exercice à DT: 10.720.629,873 contre DT : 11.456.916,093 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation		2020	2019
Capital social	Note I-1	9 600 000,000	9 600 000,000
Résultats reportés	ANNEXE B	(6 005 833,907)	(6 220 629,467)
Réserve spéciale de réévaluation	(1)	7 862 750,000	7 862 750,000
Total Capitaux propres avant Résultat		11 456 916,093	11 242 120,533
Résultat Net de l'Exercice		(736 286,220)	214 795,560
Total Capitaux propres après Résultat		10 720 629,873	11 456 916,093
Nombre d'actions		19200	19200
Résultat par action		-	+11,187

(1) : Il s'agit d'une réserve constituée suite à la réévaluation du terrain et des constructions. C'est une dérogation à la Norme Comptable n°5 et au principe du coût historique.

Note 10 : EMPRUNTS^μ

L'en-cours à long terme des emprunts bancaires s'élève à la clôture de l'exercice à DT : 5.134.823,569 contre DT : 8.161.255,080 à l'issue de l'exercice précédent.

Note 11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT : 100.000,000 contre DT : 102.411,000 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Cautions reçues des Clients	100 000,000	100 000,000
Cautions reçues des Fournisseurs	-	2 411,000
Total		
	100 000,000	102 411,000

^κ : Cf. Tableau de Mouvements des Capitaux Propres en ANNEXE B.

^μ : Cf. Tableau des Emprunts en ANNEXE C.

Note 12 : FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Cette rubrique accuse à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT : 4.572.982,708 contre DT : 3.811.463,695 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Fournisseurs d'Exploitation	2 388 604,831	2 112 466,041
Fournisseurs d'Exploitation, Effets à payer	1 724 709,822	1 306 711,035
Fournisseurs d'Immobilisations	150 362,130	135 864,522
Fournisseurs d'Immobilisations, Retenues de Garantie	22 538,280	28 012,313
Fournisseurs d'Exploitation, Factures Non Parvenues	277 247,836	218 889,975
Fournisseurs d'Immobilisations, Factures Non Parvenues	9 519,809	9 519,809
Total	4 572 982,708	3 811 463,695

Note 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants accusent à la clôture de l'exercice un solde créditeur de DT : 7.715.392,012 contre DT : 6.891.346,482 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Clients, Avances	300 113,031	244 206,759
Personnel, Rémunérations dues	9 563,944	8 882,264
Personnel, Dettes pour Congés à payer Note 19	169 539,069	146 083,032
Personnel, Autres charges à payer Note 13-1	194 977,180	170 135,269
Etat, Impôts & Taxes à payer Note 13-2	534 239,360	461 388,572
Etat, Engagement Fiscal I (<i>Reconnaisances de Dettes</i>)	44 326,395	139 363,793
Etat, Engagement Fiscal II (<i>Reconnaisances de Dettes</i>)	199 551,869	-
Etat, Contribution sociale de solidarité (C.S.S) ANNEXE D	100,000	100,000
Etat, Charges fiscales à payer	9 970,121	8 682,610
Administrateurs, Jetons de présence	90 000,000	81 000,000

Organismes sociaux – CNSS		388 141,758	414 458,098
Charges sociales à payer s/Prime de rendement 2020		29 448,708	26 768,626
Organismes sociaux – Engagement CNSS		33 000,000	-
Charges sociales s/Congés à payer		26 289,929	22 754,079
Médecins & Prestataires liés	Note 13-3	5 619 730,648	5 116 367,697
Charges à payer		46 400,000	31 155,683
Provisions p/ Risques & Charges (<i>Taxation d'Office</i>)	Note 3-1	20 000,000	20 000,000
Total		7 715 392,012	6 891 346,482

Note 13-1 : Personnel, autres charges à payer

Il s'agit de la provision des primes de rendement relatives à l'exercice 2020.

Note 13-2 : Etat, Impôts & Taxes

Désignation	Solde comptable	Déclaration 12/2020	Ecart	Observations
Etat, R.S (1)	391 016,544	77 304,392	313 712,152	Régularisé en 2021
Etat, TFP	22 277,218	6 160,992	16 116,226	Régularisé en 2021
Etat, FOPROLOS	3 080,496	3 080,496	-	
Etat, TCL	170,643	-	170,643	Régularisé en 2021
Etat, Droit de timbre	2 808,000	864,600	1 943,400	Régularisé en 2021
Etat, Taxes s/C.A HT 1%	38 507,835	15 883,225	22 624,610	Régularisé en 2021
Etat, TVA à payer	76 378,624	76 378,624	-	
TOTAL	534 239,360	179 672,329	354 567,031	<i>Régularisé en 2021</i>

(1) : Retenues sur Salaires, sur CSS, sur Marché 1,5%, sur Honoraires 5%, sur Honoraires 15% et sur Loyers 15%.

Note 13-3 : Médecins et prestataires liés

Le solde du poste « Médecins et prestataires liés » se détaille comme suit :

Désignation	2020	2019
Médecins	4 078 781,311	3 558 041,587
Pharmacies externes	431 476,095	448 299,423
Laboratoires d'analyses médicales	940 764,464	917 859,008
Banque de sang	32 058,194	31 061,624
Autres prestataires	136 650,584	161 106,055
Total	5 619 730,648	5 116 367,697

Note 14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à DT : 5.017.260,007 contre DT : 2.232.202,665 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Emprunts liés au Cycle d'exploitation	-	140 960,000
Echéances en Principal à (-) 1 an ANNEXE C	3 716 246,368	2 021 904,494
Echéances Impayées en Principal ANNEXE C	1 200 107,480	-
Intérêts courus et non échus	100 906,159	68 152,074
Autres régies d'avances et accreditifs	-	1 186,097
Total	5 017 260,007	2 232 202,665

Note 15 : REVENUS

Les revenus de l'exercice se sont élevés à DT : 13.389.098,013 contre DT : 14.261.156,627 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de DT : 872.058,614, soit -6,1%, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
Prestations de soins et liés Note 15-1	13 058 390,185	14 016 384,051	-957 993,866	-6,8%
Reprise Prestations soins En-cours (N-1)	-177 768,658	-135 637,737	-42 130,921	-31,1%
Prestations soins En-cours N	295 035,995	177 768,658	117 267,337	65,9%
Revenus des Soins	13 175 657,522	14 058 514,972	-882 857,450	-6,3%
Produits résiduels	238,200	79,400	158,800	200%
Produits Cafétéria	79 594,610	162 077,337	-82 482,727	50,9%
Prélèvements Analyses Note 15-2	133 607,681	40 484,918	93 122,763	230 %
Autres Revenus	213 440,491	202 641,655	10 798,836	5,3%
TOTAL GENERAL	13 389 098,013	14 261 156,627	-872 058,614	-6,1%

Note 15-1 : Prestations de soins et liés

Les prestations médicales se détaillent comme suit :

Prestations	2020	2019	Variation	%
Séjour Patients	2 535 997,638	2 557 803,185	-21 805,547	-0,8%
Prestations médicales	3 132 739,025	3 550 668,329	-417 929,304	-11,8%
Prestations de dialyse	18 537,125	22 373,862	-3 836,737	-17,1%
Ventes produits pharmaceutiques	996 711,066	968 863,305	27 847,761	2,9%
Ventes produits à usage unique	4 279 091,252	4 209 360,860	69 730,392	1,6%
Transport médicalisé	32 700,234	43 631,374	-10 931,140	-25%
Radiologie	2 062 613,845	2 663 683,136	-601 069,291	-22,6%
Total	13 058 390,185	14 016 384,051	-957 993,866	-6,8%

Note 15-2 : Prélèvements d'Analyses

Il s'agit des frais de prélèvements d'analyses à facturer aux Laboratoires d'Analyses Médicales, dont DT : 90.833,942 au titre de l'exercice 2020 et DT : 42.733,739 au titre de l'exercice 2019.

Note 16 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 139.940,450 contre DT : 99.834,651 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
Reprise s/ Provisions pour dépréciation Clients initialement réintégrées	761,734	979,017	-217,283	-22,2%
Avances Crédit TFP (Remboursement Formation)	19 237,736	30 245,501	-11 007,765	36,4%
Subvention s/Contrat KARAMA	92 945,722	68 610,133	24 335,589	35,5%
Remboursement Assurance	26 995,258	-	26 995,258	-
Total	139 940,450	99 834,651	40 105,799	40,2%

Note 17 : ACHATS MATIERES PREMIERES & PRESTATIONS CONSOMMEES

Les achats consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 5.343.444,020 contre DT : 5.335.893,236 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de DT : 7.550,784 soit -0,14%, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
Produits médicaux & paramédicaux	4 527 570,175	4 204 448,399	323 121,776	7,7%
Produits alimentaires & fournitures de cuisine	298 139,946	361 106,339	-62 966,393	-17,4%
Prestations de radiologie CIR	581 356,888	755 488,790	-174 131,902	-23%
Variation Stocks Pharmacie	-63 902,310	3 958,182	-	-
Variation Stocks Produits Economat	279,321	10 891,526	-	-
Total	5 343 444,020	5 335 893,236	-7 550,784	-0,14%

Note 18 : AUTRES APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les autres approvisionnements consommés s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 1.194.610,054 contre DT : 1.258.372,852 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de DT : 63.762,788 soit -5,1%, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
Fournitures de bureau	12 390,552	4 555,480	7 835,072	172%
Imprimés	40 438,879	50 536,365	-10 097,486	-20%
Fournitures de radiologie	37 594,328	58 209,172	-20 614,844	-35,4%
Fournitures informatiques	23 264,571	46 106,284	-22 841,713	-49,5%
Produits d'accueil	9 337,699	-	9 337,699	-
Produits de nettoyage	16 967,938	22 938,572	-5 970,634	-26%
Produits d'hygiène	104 244,791	118 490,862	-14 246,071	-12%
Fournitures de maintenance	59 037,085	111 889,575	-52 852,490	47,2%
Fournitures médicales	29 750,220	9 102,997	20 647,223	226,8%
Divers autres achats non stockés	10 231,126	4 372,481	5 858,645	134%
Carburants	24 484,662	20 337,380	4 147,282	20,4%
Electricité	537 864,831	579 008,103	-41 143,272	-7,1%
Gaz	83 419,999	86 064,974	-2 644,975	-3,1%
Eau	32 644,072	36 647,372	-4 003,300	-10,9%
Oxygène	172 939,311	104 981,235	67 958,076	64,7%
Achats liés à Modif. Comptables	-	5 132,000	-5 132,000	-100%
Total	1 194 610,064	1 258 372,852	-63 762,788	-5,1%

Note 19 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT : 3.575.288,269 contre DT : 3.606.736,988 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de DT : 31.448,719 soit -0,9%, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
Salaires & compléments	2 440 074,433	2 473 346,189	-33 271,756	-1,3%
Salaires SIVP	178 101,270	220 643,716	-42 542,446	-19,3%
Salaires – Régime 5 ans	226 373,300	226 664,730	-291,430	-0,13%
Rémunération du PDG	47 723,904	47 754,406	-30,502	-0,06%
Salaires – Contrat Karama	204 058,782	155 671,552	48 387,230	31,1%
Reprise Congés à payer (N-1)	-146 083,032	-124 957,685	-21 125,347	16,9%
Congés à payer N Note 13	169 539,069	146 083,032	23 456,037	16%
Charges sociales patronales	434 442,656	437 058,369	-2 615,713	-0,6%
Médecine de travail	6 700,000	6 550,000	150,000	2,3%
Tenues de travail	14 357,887	17 922,679	-3 564,792	-19,9%
Total	3 575 288,269	3 606 736,988	-31 448,719	-0,9%

Note 20 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements, et aux résorptions se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT : 1.916.272,748 contre DT : 1.874.713,654 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Dotation aux amortissements	1 760 584,573	1 745 732,914
Immobilisations Incorporelles ANNEXE A	3 383,738	16 681,152
Immobilisations Corporelles ANNEXE A	1 757 200,835	1 729 051,762
Dotation aux provisions	155 688,175	128 980,740
Provision p/ Dépréciation Créances clients	97 366,934	102 225,716
Provision p/ Dépréciation Clients litigieux	20 967,765	19 334,215
Provision p/ Dépréciation Stocks	37 353,476	7 420,809
TOTAL GENERAL	1 916 272,748	1 874 713,654

Note 21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 1.474.446,216 contre DT : 1.432.021,026 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de DT : 42.425,190 soit +3% % et se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019	Variation	%
SERVICES EXTERIEURS	1 033 312,359	963 083,206	70 299,153	7,3%
Prestations de services – Analyses	17 053,535	8 922,808	8 130,727	9,11%
Location Matériels	16 658,804	17 483,653	824,849	4,7%
Entretien & Réparation Locaux	8 005,198	4 793,262	3 211,936	67%
Entretien & Réparation Matériel médical	259 862,079	257 898,728	1 963,351	0,8%
Entretien & Réparation Matériel de radiologie	456 913,256	404 249,694	52 663,562	13%
Entretien & Réparation Matériel de Transport	25 064,988	12 726,866	12 338,122	96,9%
Entretien & Réparation Matériel Informatique	14 844,608	21 361,410	-6 516,802	-30,5%
Frais d'hygiène	50 363,118	44 842,264	5 520,854	12,3%
Frais de Nettoyage à sec	124 156,636	136 090,823	-11 934,187	-8,8%
Assurance	47 782,988	48 348,670	-565,682	-1,2%
Etudes & autres services	1 495,749	1 567,922	-72,173	-4,6%
Formation	11 111,400	4 544,909	6 566,491	144,5%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	201 253,387	234 530,941	-33 277,554	-14,2%
Honoraires Staff Médical	38 957,241	32 889,800	6 067,441	18,4%
Honoraires Experts & auxiliaires de justice	49 197,123	49 782,420	-585,297	-1,2%
Publicité, Publications & Relations Publiques	7 486,637	8 176,709	-690,072	8,4%
Dons & Subventions	-	250,000	-250,000	-100%
Transports Biens & personnes	3 543,500	540,174	3 003,326	5,5fois
Voyages, Missions & Réceptions	2 880,712	2 416,508	464,204	19,2%
Frais postaux & de Télécom	49 065,256	46 408,763	2 656,493	5,7%
Services bancaires & assimilés	22 872,880	69 618,165	-46 745,285	67,1%
Commissions Tickets restaurant	250,038	448,402	-198,364	-44,2%
Jetons de présence	27 000,000	24 000,000	3 000,000	12,5%
IMPOTS, TAXES & VER.ASSIMILES	239 880,470	234 659,076	5 221,394	2,2%
Fonds de soutien à la santé publique TDRF / ANNEXE D	130 398,531	140 568,684	-10 170,153	-7,2%
TFP	50 261,980	54 015,898	-3 753,918	-6,9%

FOPROLOS	25 130,988	25 362,414	-231,426	-0,9%
TCL	3 784,421	7 708,515	-3 924,094	-50,9%
Droit d'enregistrement & timbres	797,350	1 663,950	-866,600	-52,1%
Taxes s/ Véhicules	986,937	922,615	64,322	7%
Taxe municipale	3 526,850	3 671,000	-144,150	-3,9%
Redevance occupation voie publique	2 268,000	646,000	1 622,000	251,1%
TVA non récupérable	22 619,413	-	22 619,413	-
Autres taxes	6,000	-	6,000	-
Contribution sociale de solidarité ANNEXE D	100,000	100,000	-	-
TOTAL GENERAL	1 474 446,216	1 432 021,026	42 425,190	3%

Note 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT : 705.235,545 contre DT : 617.149,777 à l'issue de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de DT : 88.085,768 soit +14,3%, se détaillant comme suit :

Désignation	2020	2019
Charges d'intérêts s/ Emprunts Long Terme	600 605,611	474 241,986
Charges d'intérêts s/ Emprunts Court Terme	4 303,873	21 228,841
Charges d'intérêts s/ Crédits Leasing	6 312,438	5 067,449
Intérêts de retard s/ Emprunts	35 215,225	90 389,169
Intérêts de retard contractuels	3 467,062	-
Pénalités & Amendes fiscales	-	1 305,991
Pertes de change	-	24,750
Intérêts s/Comptes courants bancaires	61 018,772	32 019,505
Charges Financières (1)	710 922,981	624 277,691
Commissions de change	(1 851,071)	(4 280,126)
Intérêts créditeurs	(3 836,365)	(1 821,969)
Revenus des autres créances	-	(777,729)
Gains de change	-	(248,090)
Produits Financiers (2)	(5 687,436)	(7 127,914)
Charges Financières Nettes (1) – (2)	705 235,545	617 149,777

Note 23 : PRODUITS DE PLACEMENT

Les produits de placement ont accusé à la clôture de l'exercice DT : 11.510,651 contre DT : 334,840 à l'issue de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Plus-value s/Cession valeurs mobilières (<i>Placement en SICAV</i>)	11 483,999	334,840
Gains latents s/Actualisation V.M	26,652	-
Total	11 510,651	334,840

Note 24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés à la clôture de l'exercice à DT : 2.603,864 contre DT : 13.656,823 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Gains s/Divers apurements	1 186,097	13 112,620
Gains s/ Différences de règlement	1 417,767	544,203
Total	2 603,864	13 656,823

Note 25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires se sont élevées à la clôture de l'exercice à DT : 56.118,025 contre DT : 20.162,162 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Désignation	2020	2019
Pertes s/ différences de règlement	849,489	1 633,162
Pénalités fiscales TDRF / ANNEXE D	51 521,098	18 469,000
Pénalités & pertes sociales TDRF / ANNEXE D	3 747,438	60,000
Total	56 118,025	20 162,162

Note 26 : AMORTISSEMENTS DIFFERES (ANNEXE D)

ccc	Amortissements différés imputables	Reports déficitaires	Reports déficitaires imputés	Reports déficitaires ordinaires	Total
Exercice 2015	1 073 050,760			0,000	1 073 050,760
Exercice 2016	1 925 668,545			0,000	1 925 668,545
Exercice 2017	736 377,105			0,000	736 377,105
Exercice 2020	380 720,308				380 720,308
Total	4 115 816,718	0,000	0,000	0,000	4 115 816,718

Note 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les principaux événements survenus après la clôture de l'exercice sont les suivants :

- ❑ *Augmentation du Chiffre d'affaires arrêté au 30 Novembre 2021 de 22,76% par rapport à la même période en 2020.*
- ❑ *Rééchelonnement des impayés relatifs aux Crédits contractés avec AMEN BANK.*
- ❑ *Accord de principe d'un Crédit COVID, garanti par la SOTUGAR, auprès d'ATTIJARI BANK d'un montant de Un million de dinars (1.000.000,000DT).*
- ❑ *Commencement de la première phase de construction de 24 Cabinets de consultations pour un coût estimé à 950.000,000DT.*

ANNEXE A

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DESIGNATION	Taux	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE
		Début de période	Acquisitions	Cessions / Echange & Régul.	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions & Régul.	Fin de période	
Logiciels	33%	214 685,627			214 685,627	206 788,936	3 383,738		210 172,674	4 512,953
Logiciel - Matériel de traçabilité STEROS	33%	21 000,500			21 000,500	21 000,500	0,000		21 000,500	0,000
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES		235 686,127	0,000	0,000	235 686,127	227 789,436	3 383,738	0,000	231 173,174	4 512,953
Terrains	-	3 241 179,581			3 241 179,581	0,000	0,000		0,000	3 241 179,581
221- Terrains		3 241 179,581		0,000	3 241 179,581	0,000	0,000	0,000	0,000	3 241 179,581
Constructions	2%	13 136 839,747			13 136 839,747	1 623 430,947	144 357,841		1 767 788,788	11 369 050,959
222- Constructions		13 136 839,747	0,000	0,000	13 136 839,747	1 623 430,947	144 357,841	0,000	1 767 788,788	11 369 050,959
Installations Fluides	10%	3 142 365,971	17 986,900		3 160 352,871	1 912 540,193	307 897,998		2 220 438,191	939 914,680
Installations Électriques	10%	910 205,457	1 528,419		911 733,876	622 257,121	71 667,308		693 924,429	217 809,447
Installations Ascenseurs	10%	318 474,166	8 662,798		327 136,964	184 488,370	33 131,923		217 620,293	109 516,671
Matériels - Réanimation	10%-15%	1 014 065,579	124 293,640		1 138 359,219	663 384,457	83 793,504		747 177,961	391 181,258
Matériels - Cardiovasculaire	10%-15%	1 251 102,400			1 251 102,400	784 151,424	102 244,062		886 395,486	364 706,914
Matériels - Radiologie	10%-15%	4 101 683,500	13 608,358	-6 325,600	4 108 966,258	2 802 351,147	322 759,327	-1 252,989	3 123 857,485	985 108,773
Matériels - Bloc opératoire	10%-15%	4 074 819,907	239 534,480	-6 523,586	4 307 830,801	2 333 732,136	364 535,167	-975,857	2 697 291,446	1 610 539,355
Matériels - Maternité	10%-15%	326 927,251	2 850,600		329 777,851	214 810,330	26 292,615		241 102,945	88 674,906
Matériels - Hospitalisation	10%-15%	1 023 456,751	54 994,652		1 078 451,403	679 503,310	84 175,796		763 679,106	314 772,297
Instruments médicaux	15%	654 803,495	11 647,135	-5 358,961	661 091,669	492 597,113	76 974,708	-4 094,099	565 477,722	95 613,947
Lingerie	33%	114 318,095	33 987,383		148 305,478	82 997,103	21 154,138		104 151,241	44 154,237
Vaisselle	33%	76 957,398	2 287,513		79 244,911	57 353,332	11 251,727		68 605,059	10 639,852
Matériels - Cuisine	15%-20%	97 558,929	990,515		98 549,444	89 186,208	3 029,429		92 215,637	6 333,807
Matériels - Cafétéria	15%-20%	47 809,692	6 404,550		54 214,242	47 580,404	880,970		48 461,374	5 752,868
Autres Matériels	15%-20%	17 320,930	13 875,460		31 196,390	8 413,022	5 782,628		14 195,650	17 000,740
Tapis, rideaux & décoration	20%	4 614,130			4 614,130	3 405,377	515,073		3 920,450	693,680

223- INSTALLATIONS TECHNIQUES, M&O		17 176 483,651	532 652,403	-18 208,147	17 690 927,907	10 978 751,047	1 516 086,373	-6 322,945	12 488 514,475	5 202 413,432
Matériels de Transport	20%	158 610,938			158 610,938	147 940,520	3 035,076		150 975,596	7 635,342
224- MATERIEL DE TRANSPORT		158 610,938	0,000	0,000	158 610,938	147 940,520	3 035,076	0,000	150 975,596	7 635,342
Agenc., Aménag. & Install. Diverses	10%	372 958,022	23 462,613		396 420,635	172 549,963	40 728,635		213 278,598	183 142,037
Installations Caméras de surveillance	10%	3 948,623	2 112,771		6 061,394	1 111,933	465,481		1 577,414	4 483,980
Equipements de Bureau	20%	324 627,579	2 879,064		327 506,643	312 966,842	5 451,726		318 418,568	9 088,075
Matériels informatiques	15%-33%	317 945,437	7 675,463		325 620,900	280 120,496	18 613,429		298 733,925	26 886,975
Agenc., Aménag. Matériels Etages & Chambres	20%	381 375,232	2 500,600		383 875,832	373 748,715	2 638,905		376 387,620	7 488,212
228- AUTRES IMMOB. CORPORELLES		1 400 854,893	38 630,511		1 439 485,404	1 140 497,949	67 898,176	0,000	1 208 396,125	231 089,279
Extension Construction En-cours		48 291,163			48 291,163					48 291,163
Constructions En-cours		616 196,133			616 196,133					616 196,133
Install. Eléctriques En-cours		306 138,344			306 138,344					306 138,344
Install. Fluides En-cours		220 223,341			220 223,341					220 223,341
Install. Rééducation fonctionnelle E-C		237 021,112			237 021,112					237 021,112
Install. Climatisation En-cours		26 721,489			26 721,489					26 721,489
232- IMMOBILISATIONS EN-COURS		1 454 591,582	0,000	0,000	1 454 591,582	0,000	0,000	0,000	0,000	1 454 591,582

Avances & Acomptes s/Commandes		65 613,627			65 613,627	40 000,000			40 000,000	25 613,627
238- AV. & ACOMPTES S/COMMANDES		65 613,627	0,000	0,000	65 613,627	40 000,000	0,000	0,000	40 000,000	25 613,627
Matériel Cardiovasculaire	10%	52 788,500			52 788,500	20 334,529	5 099,511		25 434,040	27 354,460
Matériel Bloc opératoire	10%	21 989,931			21 989,931	8 470,688	2 124,286		10 594,974	11 394,957
Matériel Médical	10%	34 000,600			34 000,600	2 421,961	3 400,060		5 822,021	28 178,579
Matériel de Réanimation	10%		77 027,600		77 027,600		2 912,276		2 912,276	74 115,324
Installations Electriques	10%		163 999,600		163 999,600		539,177		539,177	163 460,423
Matériel de Transport	20%	35 247,701			35 247,701	13 325,196	11 748,059		25 073,255	10 174,446
24- MATERIEL LEASING		144 026,732	241 027,200		385 053,932	44 552,374	25 823,369		70 375,743	314 678,189
TOTAL GENERAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		36 778 200,751	812 310,114	-18 208,147	37 572 302,718	13 975 172,831	1 757 200,835	-6 322,945	15 726 050,727	21 846 251,997

Remarque :

* Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables ainsi que les frais accessoires directs, nécessaires pour la mise en utilisation de l'immobilisation.

* Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

* La société a appliqué le Décret n°2008-492 du 25 Février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

(Exprimé en dinars)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve Spéciale (1)	Amort. Différés	Résultats reportés	Modif. Comptables	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2016	9 600 000,000	0,000	0,000	0,000	-3 667 019,500		-1 994 202,715	3 938 777,785
Affectations AGO du 05/11/2017					-1 994 202,715		1 994 202,715	0,000
C.A du 21/12/2017 (2)			7 862 750,000					7 862 750,000
Résultat Net de l'exercice 2017							-1 193 905,161	-1 193 905,161
Soldes au 31 Décembre 2017	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-5 661 222,215		-1 193 905,161	10 607 622,624
Affectations AGO du 30/06/2018					-1 193 905,161		1 193 905,161	0,000
Résultat Net de l'exercice 2018							634 497,909	634 497,909
Soldes au 31 Décembre 2018	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 855 127,376		634 497,909	11 242 120,533
Affectations AGO du 30/06/2019					634 497,909		-634 497,909	0,000
Résultat Net de l'exercice 2019							214 795,560	214 795,560
Soldes au 31 Décembre 2019	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 220 629,467		214 795,560	11 456 916,093
Affectations AGO du 20/06/2021					214 795,560		-214 795,560	0,000
Résultat Net de l'exercice 2020							-736 286,220	-736 286,220
Soldes au 31 Décembre 2020	9 600 000,000	0,000	7 862 750,000	0,000	-6 005 833,907		-736 286,220	10 720 629,873

ANNEXE C

TABLEAU DES EMPRUNTS EN PRINCIPAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Désignation	Montant	Taux	Durée	Encours début de période	Utilisations	Rembrsmt	Fin de période				Intérêts restant à payer (1)
							Encours Fin de période	Echéances à (+) d'un an	Echéances à (-) d'un an	Impayés en Principal	
A.B FUSION 8128MD	#####	TMM+4,26%	3 ans 2019-2022	8 128 000,000		-425 492,520	7 702 507,480	3 251 200,000	3 251 200,000	1 200 107,480	413 625,117
A.B-BEI 500MD	500 000,000	TMM+4,26%	10 ans 2014-2023	275 190,825		-63 609,331	211 581,494	144 652,709	66 928,785	0,000	19 256,008
A.B-BEI 350MD	350 000,000	TMM+4,26%	10 ans 2014-2023	192 633,576		-44 526,532	148 107,044	101 256,895	46 850,149	0,000	13 479,206
A.B-BEI 650 MD	650 000,000	TMM+4,26%	10 ans 2014-2024	416 714,598		-79 596,995	337 117,603	250 737,708	86 379,895	0,000	57 903,178
A.B-BEI 1000MD	#####	TMM+4,26%	10 ans 2015-2025	750 000,000		-125 000,000	625 000,000	500 000,000	125 000,000	0,000	140 370,120
A.B-BEI 500MD	500 000,000	TMM+4,26%	10 ans 2016-2025	375 000,000		-62 500,000	312 500,000	250 000,000	62 500,000	0,000	70 269,461
A.B-BEI 470MD (7)	470 000,000	9,40%	5 ans 2020-2025		470 000,000		470 000,000	446 062,427	23 937,573	0,000	130 759,804
IJARA CT N°16134 (2)	74 778,431	9,15%	3 ans 2016- 2018	1,000		-1,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
IJARA CT N°18327 (3)	35 247,701	11,22%	3 ans 2018-2021	21 104,791		-10 984,617	10 120,174	0,000	10 120,174	0,000	517,263
IJARA CT N°19100 (4)	34 000,000	12,47%	4 ans 2019-2022	24 514,784		-10 087,019	14 427,765	3 061,460	11 366,305	0,000	1 181,106
TLF CT N°249373 (5)	163 990,600	16,05%	5 ans 2020-2025		163 990,600	-14 421,783	149 568,817	127 826,329	21 742,488	0,000	64 622,128
TLF CT N°249054 (6)	77 027,600	16,04%	5 ans 2020-2025		77 027,600	-6 780,560	70 247,040	60 026,041	10 220,999	0,000	30 265,714
TOTAL GENERAL				10 183 159,574	711 018,200	-843 000,357	10 051 177,417	5 134 823,569	3 716 246,368	1 200 107,480	942 249,105

(1) : Il s'agit des intérêts cumulés (Amen Bank+BEI) y compris la commission de couverture de change

(5) : Groupe électrogène

(2) : Matériel Médical

(6) : 2 Respirateurs de Réanimation R860

(3) : Matériel de Transport (FIAT NEW DOBLO MAXI)

(7) : Rééchelonnement Échéances Avril-Juin Crédits A,B-BEI (Principal+Intérêts)

(4) : Armoire de sécurité

ANNEXE D

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(Exercice clos le 31 Décembre 2020)

RESULTAT COMPTABLE NET (PERTE)		-736 286,220
---------------------------------------	--	---------------------

REINTEGRATION**S**

Impôt sur les sociétés		14 024,311
Amendes & pénalités fiscales	Note 25	51 521,098
Amendes & pénalités sociales	Note 25	3 747,438
Contribution sociale de solidarité	Note 21	100,000
Taxe au profit du Fonds de soutien à la santé publique	Note 21	130 398,531
Autres charges non déductibles	Note 25	848,093
Provisions p/ dépréciation Créances douteuses & Stocks	Note 20	155 688,175
Total Réintégrations		356 327,646

DEDUCTIONS

Reprise s/ Provisions Clients initialement non déduites	Note 16	761,734
Reprise s/ Provisions Stocks initialement non déduites		0,000
Total Déductions		761,734

RESULTAT FISCAL (PERTE)	-380 720,308
--------------------------------	---------------------

Réintégration Dotation aux Amortissements 2020	Note 20	1 760 584,573
--	---------	---------------

RESULTAT FISCAL AVANT AMORTISSEMENTS	1 379 864,265
---	----------------------

Déduction des reports déficitaires antérieurs		0,000
Déduction Dotation aux Amortissements 2020	Note 20	1 760 584,573
Déduction des Amortissements différés	Note 26	3 735 096,410
2015		1 073 050,760
2016		1 925 668,545
2017		736 377,105

RESULTAT FISCAL (PERTE)	-4 115 816,718
--------------------------------	-----------------------

IMPOT SUR LES SOCIETES Dû**14 024,311**

Minimum d'Impôt = Chiffre d'Affaires TTC * 0,1% = 14.024.311,000 * 0,1%

ANNEXE D**A IMPUTER***Excédents antérieurs*

530 844,119

Retenues à la source

48 733,477

IMPOT SUR LES SOCIETES A REPORTER

Note 6

565 553,285**CONTRIBUTION SOCIALE & SOLIDAIRE**

Note 13

100,000

ANNEXE E

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Parties Liées	Qualité	Nature/Objet	Solde au 31/12/2019	Mouvements de l'Exercice	Règlements de l'Exercice	Soldes au 31/12/2020
C.I.R	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie médicale	-639 093,401	-622 050,862	715 471,722	-545 672,541
C.I.R (Effets à payer)	Le Gérant de la C.I.R, Mr Haykel DABBEBI, est administrateur à CICM	Imagerie médicale		-240 116,968	170 000,000	-70 116,968
Dr Majdi FOURATI	Actionnaire CICM	Directeur Médical de C.M	-1 000,600	-11 006,600	11 006,600	-1 000,600
Pharmacie Ahmed RHIM	Administrateur et Membre du Conseil de CICM	Approvisionnement en produits pharmaceutiques	-56 380,874	-11 036,584	47 797,396	-19 620,062
Pharmacie Massouda BETTAIEB	Actionnaire CICM	Approvisionnement en produits pharmaceutiques	0,000	-22 342,402	22 342,402	0,000
Maître Khaled ZIDI	Actionnaire CICM	Conseil & Assistance Juridique	-226,000	-2 110,500	2 110,500	-226,000
Horizon Santé, Sarl	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB actionnaires à CICM	Convention de partenariat avec INAMCO	118 083,014	238 853,796	-263 216,696	93 720,114
Société RUSPINA TELECOM	Actionnaire à CICM	Achats Fournitures informatiques		-1 032,930	1 032,930	0,000
LABORATOIRE DR SALEM BEN HASSAN (1)	Actionnaire et membre du Conseil de CICM	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	45 025,734	26 245,161	-13 587,149	57 683,746
LABORATOIRE DR MONCEF HARZALLAH (1)	Actionnaire à CICM	Facturation de Frais de prélèvement, de communication et de gestion (15% du C.A TTC)	39 141,379	26 863,622	-28 706,827	37 298,174

(1) : Y compris l'estimation des Prestations en-cours au titre des exercices 2019 et 2020.

Décassements s/ acquisitions d'Immobilisations Financières	68 816,724			69 692,416		-875,692
--	------------	--	--	------------	--	----------

Encaissements s/Cessions d'Immobilisations Financières						0,000
---	--	--	--	--	--	-------

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS						-896 510,194
--	--	--	--	--	--	---------------------

Encaissements suite à l'émission d'actions	9 600 000,000			9 600 000,000		0,000
---	---------------	--	--	---------------	--	-------

Résultats reportés	-6 005 833,907			-6 005 833,907		0,000
--------------------	----------------	--	--	----------------	--	-------

Remb. Emprunts à C& L Terme	10 324 119,574		-575 520,000	10 051 177,417		-848 462,157
-----------------------------	----------------	--	--------------	----------------	--	--------------

Intérêts payés sur emprunts à C&L Terme	1 760,366	68 152,074	-696 839,608	1 062,292	100 906,159	-663 387,449
--	-----------	------------	--------------	-----------	-------------	--------------

Encaissements d'emprunts à C&L Terme			575 520,000			575 520,000
---	--	--	-------------	--	--	-------------

FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT						-936 329,606
---	--	--	--	--	--	---------------------

SOMME DES FLUX DE TRESORERIE						414 610,710
---	--	--	--	--	--	--------------------

VARIATION DE TRESORERIE	160 560,855	1 058 494,492		339 509,835	822 875,262	414 610,710
------------------------------------	--------------------	----------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------

Amortissements	-14 162 962,267		-1 760 584,573	6 322,945	-15 917 223,895	0,000
----------------	-----------------	--	----------------	-----------	-----------------	-------

Frais préliminaires						0,000
---------------------	--	--	--	--	--	-------

**OPERATIONS
N'ENTRAINANT
PAS DES FLUX**

Dotation Provisions&Reprises	-1 705 109,430	20 000,000	-154 926,441	-1 860 035,871	20 000,000	0,000
------------------------------	----------------	------------	--------------	----------------	------------	-------

Stocks	778 534,402		63 622,989	842 157,391	20 000,000	0,000
--------	-------------	--	------------	-------------	------------	-------

Résultat de l'exercice			736 286,220		-736 286,220	0,000
------------------------	--	--	-------------	--	--------------	-------

ANNEXE G

ENGAGEMENTS HORS BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Désignation	Montant	Durée	Capital restant dû	Intérêts restant à payer (1)	Hypothèque Terrain (1)	Nantissement Fonds commercial	Nantissement Matériel d'exploitation	Nantissement Matériel roulant
AMEN BANK FUSION (2)	8 128 000,000	3 ans 2019-2022	7 702 507,480	413 625,117	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 500MD	500 000,000	10 ans 2014-2023	211 581,494	19 256,008	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 350MD	350 000,000	10 ans 2014-2023	148 107,044	13 479,206	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 650 MD	650 000,000	10 ans 2014-2024	337 117,603	57 903,178	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 1000MD	1 000 000,000	10 ans 2015-2025	625 000,000	140 370,120	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 500MD	500 000,000	10 ans 2016-2025	312 500,000	70 269,461	X	X	X	X
AMEN BANK-BEI 470MD	470 000,000	5 ans 2020-2025	470 000,000	130 759,804	X	X	X	X
IJARA CT N°13827	35 247,701	3 ans 2018-2021	10 120,174	517,263				X
IJARA CT N°19100	34 000,000	4 ans 2019-2022	14 427,765	1 181,106			X	
TLF CT N°249054	77 027,600	5 ans 2020-2025	70 247,040	30 265,714			X	
TLF CT N°249373	163 990,600	5 ans 2020-2025	149 568,817	64 622,128			X	
TOTAL GENERAL	11 908 265,901		10 051 177,417	942 249,105				

(1) : Terrain d'une superficie de 6059 m², objet du Titre Foncier n°74738

(2) : Il s'agit de la Fusion de 5 lignes de crédit auprès de l'Amen Bank-BEI : AB-BEI 3000MD/3000MD/2000MD/4300MD/2700MD

ANNEXE H

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2020	2019
Prestations de services	13 389 098,013	Achats consommés	6 170 312,233	MARGE S/ACHATS CONSOMMES	7 218 785,780	8 925 263,391
Marge s/Achats consommés	7 218 785,780	Autres approvisionnements	367 741,851			
Autres Produits d'exploitation	139 940,450	Autres charges externes	1 234 665,746			
Total	7 358 726,230	Total	1 602 407,597	VALEUR AJOUTEE BRUTE	5 756 318,633	6 569 363,240
Valeur Ajoutée Brute	5 756 318,633	Impôts, taxes & vers. assimilés	239 780,470			
		Charges de personnel	3 575 288,269			
Total	5 756 318,633	Total	3 815 068,739	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 941 249,894	2 727 967,176
Excédent Brut d'Exploitation	1 941 249,894	Insuffisance Brute d'Exploitation				
Autres produits ordinaires	2 603,864	Autres charges ordinaires	56 118,025			
Produits financiers	11 510,651	Charges financières nettes	705 235,545			
Transfert & reprise de charges		Dotations aux amort. & provisions	1 916 272,748			
Reprise s/Provisions		Impôt sur le résultat ordinaire	14 024,311			
Total	1 955 364,409	Total	2 691 650,629	RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES	-736 286,220	214 795,560
Résultat positif Activités ordinaires		Résultat négatif Activités ordinaire	736 286,220			
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des Modif. Compt.		Effet négatif net des Modif. Compt.				
Total	0,000	Total	736 286,220	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-736 286,220	214 795,560

ANNEXE I

TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

COMPTES	LISTE DES COMPTES DE CHARGES PAR NATURE	MONTANT	VENTILLATION				Observations
			COUT DES VENTES	FRAIS DE DISTRIBUT°	FRAIS D'ADMINISTRAT°	AUTRES CHARGES	
602-603	ACHATS CONSOMMES	4 762 087,132	4 762 087,132				
604	SOUS-TRAITANCE RADIOLOGIE "CIR"	581 356,888	581 356,888				
606	EAU+ELECTR.+GAZ+CARBURANT+OXYGENE	851 352,875	766 552,916		84 799,960		
606	DIVERS ACHATS NON STOCKES	343 257,189	171 589,339		95 662,827	76 005,023	
611	FRAIS D'ANALYSE	17 053,535	17 053,535				
613	LOCATION MATERIELS	16 658,804	16 658,804				
615	ENTRETIEN & REPARATIONS	927 309,283	702 143,639		29 092,345	196 073,299	
616	PRIMES D'ASSURANCE	47 782,988			5 596,048	42 186,940	
617	ETUDES, RECHERCHES & DIVERS SERVICES	24 507,749			23 012,000	1 495,749	
622	HONORAIRES	88 154,364	38 957,241		49 197,123		
623	PUBLICITE, PUBLICATION & RELAT.PUBLIQUES	7 486,637			7 486,637		
624	TRANSPORTS DIVERS	3 543,500			3 543,500		
625	DEPLACEMENTS, MISSIONS & RECEPTIONS	2 880,712			2 880,712		
626	FRAIS POSTAUX & DE TELECOM.	49 065,256			49 065,256		

627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILES	23 122,918				23 122,918	
633	JETONS DE PRESENCE	27 000,000			27 000,000		
640	SALAIRES & COMPLEMENT DE SALAIRES	3 048 607,785	2 286 455,839		762 151,946		
645	REMUNERATION PDG	47 723,904			47 723,904		
646	VARIATION CONGES PAYES	23 456,037	17 592,028		5 864,009		
647	COTIS. SOCIALES PATRONALES	428 226,724	321 170,043		107 056,681		
648-649	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	27 273,819	16 032,887			11 240,932	
6611+661 2	TFP+FOPROLOS	75 392,968	56 544,726		18 848,242		
665	TCL+ DROIT ENREG.& TIMB.+TAXE MUNICIPALE	10 382,621				10 382,621	
6655	TAXES S/ LES VEHICULES	986,937			986,937		
6654	TAXE DE SOUTIEN A LA SANTE PUBLIQUE	130 398,531				130 398,531	
6654	TVA NON RECUPERABLE	22 619,413				22 619,413	
6659	CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	100,000				100,000	
6811	DOTATION AMORT. IMMOB. INCORPORELLES	3 383,738			3 383,738		
6811	DOTATION AMORT. IMMOB. CORPORELLES	1 757 200,835	1 570 921,553		186 279,282		
6817	DOTATION PROV. STOCKS	37 353,476	37 353,476				
6827	DOTATION PROV. CREANCES DOUTEUSES	118 334,699	118 334,699				
TOTAL		13 504 061,317	11 480 804,744	0,000	1 509 631,147	513 625,426	

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 20 Juin 2021, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers du **CENTRE INTERNATIONAL CARTHAGE MEDICAL, S.A**, qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de DT : 10.720.629,873, y compris une Réserve spéciale de réévaluation de DT : 7.862.750,000 et un Résultat déficitaire net de l'exercice s'élevant à DT : -736.286,220.

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section «Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec les réserves suivantes :

2.2. Insuffisance de provisions pour dépréciation des créances clients

La quote-part de la Polyclinique des créances libyennes prises en charge par l'Ambassade de la Libye, le Consulat de la Libye et de l'organisme d'assurance TRUST totalise au 31 Décembre 2020 un montant de DT : 3.461.845,171 qui traîne depuis plusieurs exercices et qui jusqu'à la date de rédaction de notre rapport, aucun encaissement n'a eu lieu à son sujet. Néanmoins, la société n'a provisionné que 30% de ces créances pour les deux premières et 40% pour la dernière, soit au total la somme de DT : 1.112.511,414.

Ainsi, vu la situation exceptionnelle en Libye et par application du principe de prudence, nous considérons que la société devrait lever le taux des provisions à, au moins, 60% pour L'Ambassade et le Consulat de la Lybie et 100% pour l'Organisme TRUST, soit une provision complémentaire à constater de l'ordre de DT : 1.260.000,000. *(Cf. Note 5)*

2.2. Dérogation au principe du coût historique

La société a dérogé au principe du coût historique et au paragraphe 40 de la Norme Comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles et ce, en procédant à la réévaluation de son terrain et de ses constructions pour respectivement DT : 2.703.783,000 et DT : 5.182.416,720. (Cf. ANNEXE A et ANNEXE B)

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1. Les Immobilisations Corporelles

Question clé de l'audit :

Les immobilisations corporelles, nettes d'amortissements et de provisions, s'élèvent à la clôture de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 à DT : 21.846.251,997 représentant ainsi 64% du total des actifs. Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- *Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus d'acquisition et de prise en compte des immobilisations ;*
- *Vérifier l'existence de procédures de gestion des immobilisations et d'un inventaire physique des immobilisations à la clôture de l'exercice ;*
- *Vérifier les factures et les contrats d'acquisitions et procéder, par échantonnage, à l'observation physique de certaines immobilisations ;*
- *Vérifier les tableaux détaillés des amortissements et apprécier les taux d'amortissement utilisés par rapport à la durée d'utilité économique ;*

3.2. Les Créances clients

Question clé de l'audit :

Les créances clients, nettes de DT: 1.602.263,735 de provisions pour dépréciation, s'élèvent à la clôture de l'exercice à DT : 9.955.643,976 et représentent ainsi 29,2% des actifs. Nous avons considéré que cette rubrique est une question clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes de la société et des risques liés notamment au recouvrement aux créances libyennes.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- *Mener des entretiens avec la direction pour prendre connaissance des procédures mises en place par la société pour apprécier les risques de non recouvrement ;*
- *Procéder à des revues critiques des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques de non recouvrement et apprécier le caractère raisonnable des estimations et hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation ;*
- *Auditer la balance âgée et s'assurer de l'application de la politique de la direction en matière de provision pour dépréciation des créances douteuses ;*
- *Procéder à la circularisation des principaux clients ;*

3.3. Les Revenus

Question clé de l'audit :

Les revenus de l'exercice s'élèvent au 31 Décembre 2020 à DT : 13.389.098,013. Ils représentent 98,9% des produits de la société. Nous avons considéré que la prise en compte des revenus est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente de prestations de services et leur importance significative dans les comptes de la société.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- *Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;*
- *Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;*
- *Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente ;*
- *Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus présentées dans les notes aux états financiers*

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'administration incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En effet, conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances. Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la

date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Application des dispositions de l'article 388 du Code des sociétés commerciales

Les fonds propres de la société, compte non tenu de la réserve spéciale de réévaluation, demeurent en deçà de la moitié du capital. (*Cf. ANNEXE B*)

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le Conseil d'administration a provoqué, suite à l'approbation des comptes de l'exercice 2017, une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a statué sur la continuité de l'exploitation et sur le principe d'augmentation du capital d'un montant égal, au moins, à celui des pertes.

Néanmoins, jusqu'à la date de rédaction du présent rapport, la concrétisation de l'augmentation du capital n'a pas eu lieu.

3. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

4. Conformité aux dispositions de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994

La société s'est conformée aux obligations prévues par la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du Marché financier, en tant que société faisant appel public à l'épargne, puisque le nombre d'actionnaires est devenu supérieur à cent (100).

Tunis, le 25 Décembre 2021

HICHEM AJBOUNI

RAPPORT SPECIAL
(Exercice Clos le 31 Décembre 2020)

En application des dispositions des articles 200 et suivants, et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués et réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous revient pas de mener des travaux supplémentaires ou des recherches spécifiques étendues en vue de relever l'éventuelle existence de ces conventions ou de ces opérations. Il nous revient, par ailleurs, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ou des opérations, qui ont été portées à notre connaissance ou qui ont été relevées au travers de nos travaux d'audit et ce, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient ainsi d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leurs approbations.

A- Opérations réalisées dans le cadre de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)

A.1. Nouveaux emprunts contractés (Cf. ANNEXE C)

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons relevé que la Clinique a contracté au cours de l'exercice 2020 les emprunts suivants ayant servi respectivement aux opérations suivantes :

EMPRUNT	Montant	Taux	Durée	Objet
TLF CT N°249373	163 990,600	16,05 %	5 ans	Groupe électrogène
TLF CT N°249054	77 027,600	16,04 %	5 ans	2 Respirateurs de réanimation
AB-BEI 470MD	470 000,000	9,40%	5 ans	Consolidation Echéances Principal+Intérêts Crédit Amen Bank Avril-Juin 2020

B- Opérations réalisées dans le cadre de conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Ces conventions conclues au cours des exercices antérieurs continuent à produire leurs effets au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Elles se détaillent comme suit :

B.1. Emprunts contractés

Les encours des emprunts contractés au cours des exercices antérieurs se présentent comme suit :

EMPRUNT	Montant (En DT)	Remboursements	Restant Dû en Principal	Intérêts restant à payer
A.B-BEI Fusion (1)	8 128 000,000	-425 492,520	7 702 507,480	413 625,117
A.B-BEI 500MD	500 000,000	-288 418,506	211 581,494	19 256,008
A.B-BEI 350MD	350 000,000	-201 892,956	148 107,044	13 479,206
A.B-BEI 650MD	650 000,000	-312 882,397	337 117,603	57 903,178
A.B-BEI 1000MD	1 000 000,000	-375 000,000	625 000,000	140 370,120
A.B-BEI 500MD	500 000,000	-187 500,000	312 500,000	70 269,461
IJARA CT N°18327	35 247,701	-25 127,527	10 120,174	517,263
IJARA CT N°19100	34 000,000	-19 572,235	14 427,765	1 181,106
TOTAL	11 197 247,701	-1 835 886,141	9 361 361,560	716 601,459

(1) : Il s'agit de la fusion de cinq crédits Amen Bank-BEI : 3MD / 3MD / 2MD / 4,3MD et 2,7MD.

B.2. Opérations commerciales courantes

Parties Liées « P.L »	Objet	Qualité	Solde 2019	Mouvements de l'Exercice	Règlements/ Encaissements/ Reprises	Solde 2020
C.I.R, Sarl	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	-639 093,401	-622 050,862	715 471,722	-545 672,541
C.I.R, Sarl (Effets à payer)	Imagerie Médicale	Le Gérant de la CIR, Mr Haykel DEBBABI, est Administrateur à C.I.C.M	-	-240 116,968	170 000,000	-70 116,968
Dr Ahmed RHIM	Pharmacie	Administrateur à C.I.C.M	-56 380,874	-11 059,744	47 819,956	-19 620,062
Dr Massouda BETTAIEB	Pharmacie	Actionnaire C.I.C.M	-	-22 342,402	22 342,402	-
Maitre Khaled ZIDI	Assistance & Conseil Juridique	Actionnaire C.I.C.M	-226,000	-2 110,500	2 110,500	-226,000
Horizon Santé, Sarl	Convention de partenariat avec INAMO	Associés Horizon Santé : Mourad CHAABOUNI et Mr Nabil MAJDOUB, également actionnaires au C.I.C.M	118 083,014	238 853,796	-263 216,696	93 720,114
Laboratoire Salem BEN HASSAN	Facturation Frais de prélèvement, communication et de gestion	Actionnaire et Membre du Conseil d'administration	45 025,734	26 245,161	-13 587,149	57 683,746
Laboratoire Moncef HARZALLAH		Actionnaire	39 141,379	26863,622	-28 706,827	37 298,174

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

C.1. Rémunération du Président Directeur Général

Le Conseil d'administration, tenu le 29 Juin 2021, a porté la rémunération annuelle nette du Président Directeur Général à Quarante deux mille dinars (42.000DT) et ce, à effet du 1^{er} Juillet 2021.

En outre, le Conseil a maintenu les avantages relatifs aux forfaits mensuels de 500DT au titre des frais de carburant et de 100DT au titre des frais de communication.

En 2020, la rémunération annuelle brute du P.D.G s'est élevée à DT : 47.723,900, soit DT : 35.496,790 en net. *(Cf. Note 19)*

C.2. Rémunération du Directeur Médical

Le Conseil d'administration, tenu le 20 Juillet 2014, a fixé le montant des honoraires mensuels alloués au Directeur Médical, à Mille dinars (1.000DT) nets.

C.3. Rémunération du Directeur Général Adjoint

Le Conseil d'administration, réuni le 10 Juillet 2018, a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint (D.G.A) et ce, à compter du 4 Juillet 2018, et il a fixé son salaire mensuel net à Quatre mille dinars (4.000,000DT).

En outre, il bénéficie des avantages suivants :

- *une voiture de fonction pour les besoins de l'exploitation.*
- *un forfait mensuel carburant de DT : 100,000.*
- *un forfait mensuel de communication téléphonique de DT : 50,000.*

En 2020, la charge annuelle brute relative à la rémunération du DGA s'est élevée à DT : 82.558,410 soit DT : 52.342,920 en net et ce, compte tenu d'une prime de rendement correspondant à un mois de salaire net, selon la précision du Conseil d'administration, réuni le 22 Octobre 2020.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Tunis, le 25 Décembre 2021

HICHEM AJBOUNI

MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions des articles 7 et 8 du code des organismes de placements collectifs promulgués par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers de la Société « **Millenium Obligataire SICAV** » au 31 Décembre 2021, qui font apparaître un actif net de **1.853.664** dinars pour un capital de **1.803.001** dinars et une valeur liquidative égale à **103,079** dinars par action. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Toutefois, nous vous informons que :

- Les emplois au titre de la société « AL HIFADH SICAV » représentent 6,02% de l'actif net de Millenium Obligataire SICAV, dépassant, ainsi, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 ; et
- Les actifs de Millenium Obligataire SICAV, s'élevant au 31 Décembre 2021 à 1.872.050 dinars, sont composés à concurrence d'un montant de 1.529.620 dinars, soit 81,71 % de valeurs mobilières et de 342 410 dinars soit 18,29 % de liquidités et de quasi-liquidités. Ces proportions ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit des taux respectivement égaux à 80% et 20%.

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 Janvier 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Tunisie Audit & Conseil

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en D.T.)

<u>ACTIF</u>	Note	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
AC 1 - Portefeuille-titres	4.1.1	1 529 620	1 623 486
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		112 718	107 903
b - Obligations et valeurs assimilées		1 416 902	1 515 583
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4.1.2	342 410	773 861
a - Placements monétaires		-	414 652
b - Disponibilités		342 410	359 209
AC 4 - Autres actifs	4.1.5	20	1 714
a - Débiteurs divers		20	1 714
TOTAL ACTIF		1 872 050	2 399 061
<u>PASSIF</u>			
PA 2 - Opérateurs créditeurs	4.1.6	9 925	5 423
PA 3 - Autres créditeurs divers	4.1.7	8 461	3 733
TOTAL PASSIF		18 386	9 156
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 – Capital	4.1.8	1 803 001	2 328 859
CP 2 - Sommes distribuables		50 663	61 046
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		7	6
b - Sommes distribuables de l'exercice		50 656	61 040
ACTIF NET		1 853 664	2 389 905
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 872 050	2 399 061

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en D.T.)

	Note	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4.2.1	17 855	77 947	14 978	74 352
a - Dividendes		-	5 964	-	5 353
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		17 855	71 983	14 978	68 999
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4.2.2	9 528	18 963	5 761	18 729
a - Revenu des autres placements monétaires		9 528	18 963	5 761	18 729
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 383	96 910	20 739	93 081
CH 2 - Charges de gestion des placements	4.2.3	(4 585)	(19 506)	(5 422)	(21 032)
REVENU NET DES PLACEMENTS		22 798	77 404	15 317	72 049
CH 3- Autres charges	4.2.4	(14 347)	(19 505)	(5 794)	(13 022)
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 451	57 899	9 523	59 027
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		(1 016)	(7 243)	8 967	2 013
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		7 435	50 656	18 490	61 040
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 016	7 243	(8 967)	(2 013)
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		1 172	(2 194)	1 205	(1 191)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 172	(2 194)	1 400	(898)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		-	-	-	-
Frais de négociation de titres		-	-	(195)	(293)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 623	55 705	10 728	57 836

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Unité : en D.T.)

	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
AN 1 - <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	9 623	55 705	10 728	57 836
a - Résultat d'exploitation	8 451	57 899	9 523	59 027
b - Variation des plus (ou moins) values potent./titres	1 172	(2 194)	1 400	(898)
c - Plus (ou moins) values réalisées/cession de titres		-	-	-
d - Frais de négociation de titres		-	(195)	(293)
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-	(43 997)	-	(55 977)
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(42 599)	(547 949)	418 055	294 269
a - Souscriptions	8 125	711 876	591 311	2 090 137
- Capital	7 900	691 000	576 400	2 037 600
- Régularisation des sommes non distribuables	18	2 043	1 732	7 286
- Régularisation des sommes distribuables	207	18 833	13 179	45 251
b - Rachats	(50 724)	(1 259 825)	(173 256)	(1 795 868)
- Capital	(49 400)	(1 213 500)	(168 500)	(1 739 400)
- Régularisation des sommes non distribuables	(101)	(3 207)	(545)	(6 123)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 223)	(43 118)	(4 211)	(50 345)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(32 976)	(536 241)	428 783	296 128
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>				
a - en début de période	1 886 640	2 389 905	1 961 122	2 093 777
b - en fin de période	1 853 664	1 853 664	2 389 905	2 389 905
AN 5 - <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a - en début de période	18 398	23 208	19 129	20 226
b - en fin de période	17 983	17 983	23 208	23 208
VALEUR LIQUIDATIVE	103,079	103,079	102,978	102,978
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>	0,52%	2,65%	0,45%	2,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2021

1. PRESENTATION DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

Millenium Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 22 juin 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances le 13 juin 2000, et le visa du prospectus d'émission par le C.M.F le 26 octobre 2001, sous le n° 01.425.

2. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999. Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Millenium Obligataire SICAV et les normes comptables tunisiennes n'est à signaler.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésor et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2. Évaluation des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-Verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ; et
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société Millenium Obligataire SICAV ne possède pas un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3. Évaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4. Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires comprennent les Bons du Trésor à Court Terme, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées en date d'arrêté à leur prix d'acquisition (Valeur nominale- intérêts précomptés non échus).

3.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

4.1. Notes explicatives du bilan

4.1.1. Portefeuille titres

Le portefeuille-titres est arrêté à 1 529 620 dinars au 31 Décembre 2021, détaillé comme suit :

DESIGNATION	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES				
Obligations		370 000	384 868	20,56%
EO ATB SUB 2017 CAT A	1 500	120 000	126 369	6,75%
EO ATB SUB 2017 CAT A	500	40 000	42 123	2,25%
EO HL 2015-02 B	1 750	70 000	73 360	3,92%
EO UIB 2009/1	3 500	140 000	143 016	7,64%
Bons du Trésor Assimilables		1 033 988	1 032 034	55,13%
BTA-6.90% MAI 22	352	380 160	365 396	19,52%
BTA-6.90% MAI 22	35	37 100	36 320	1,94%
BTA-6.90% MAI 22	20	20 728	20 745	1,11%
BTA-5,6% Août 22	200	196 000	202 552	10,82%
BTA-5,6% Août 22	400	400 000	407 021	21,74%
Titres OPCVM		111 269	112 718	6,02%
AL HIFADH SICAV	1 095	111 269	112 718	6,02%
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		1 515 257	1 529 620	81,71%

4.1.2. Placements monétaires et disponibilités

Cette rubrique présente un solde de 342 410 dinars au 31 Décembre 2021, réparti comme suit :

DÉSIGNATION	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif
DISPONIBILITES	342 410	342 410	18,29%
TOTAL GÉNÉRAL	342 410	342 410	18,29%

4.1.3. Ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités

Le ratio d'emploi de l'actif en liquidités et en quasi-liquidités est déterminé conformément aux dispositions combinées de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et de l'article 107 du règlement du CMF relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers (Règlement approuvé par arrêté du ministre des finances du 29 avril 2010 et modifié par l'arrêté du ministre des finances du 15 février 2013).

Au 31 Décembre 2021, le ratio susvisé s'élève à 18,29 %.

4.1.4 Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable de 1 529 620 DT, soit 81,71% du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Émetteur/Garant	Portefeuille Titres			Total	% Actif
	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM		
ETAT		1 032 034		1 032 034	55,13%
ATB	168 492			168 492	9,00%
HL	73 360			73 360	3,92%
UIB	143 016			143 016	7,64%
AL HIFADH SICAV			112 718	112 718	6,02%
Total	384 868	1 032 034	112 718	1 529 620	81,71%

4.1.5. Autres actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde de 20 dinars contre 1 714 au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Autres débiteurs (Retenue à la source/EO)	20	20
Autres débiteurs (Retenue à la source/BTA)	-	1 694
Total des autres actifs	20	1 714

4.1.6. Opérateurs créditeurs

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde de 9 925 dinars contre un solde de 5 423 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépositaire	7 141	1 795
Gestionnaire	2 784	3 628
Total des opérateurs créditeurs	9 925	5 423

4.1.7. Autres créditeurs divers

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde de 8 461 dinars contre un solde de 3 733 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts à payer (*)	(306)	(162)
Commissaire aux comptes	6 156	2 968
CMF (Redevance & Publication)	2 151	899
Retenue à la source à payer	432	-
Charges à payer	28	28
Total des autres créditeurs divers	8 461	3 733

(*) Il s'agit d'un surplus de TCL déclaré par rapport au stock réel

4.1.8. Capital social

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31 décembre 2020

Montant (en nominal)	2 320 800
Nombre de titres	23 208
Nombre d'actionnaires	306

Souscriptions réalisées

Montant (en nominal)	691 000
Nombre de titres émis	6 910
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachat effectués

Montant (en nominal)	1 213 500
Nombre de titres rachetés	12 135
Nombre d'actionnaires sortant	28

Capital au 31 Décembre 2021

Montant (en nominal)	1 798 300
Nombre de titres	17 983
Nombre d'actionnaires	284

La valeur du capital tenant compte des sommes non distribuables s'établit comme suit :

–Capital en nominal au 31 Décembre 2021	1 798 300
–Sommes non distribuables*	(3 358)
–Somme non distribuable des exercices antérieurs	8 059
Capital au 31 Décembre 2021	1 803 001

(*) Les sommes non distribuables se détaillent comme suit :

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 194)
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	-
Résultat non distribuable de la période :	(2 194)

Régularisation des S.N.D sur souscriptions	2 043
Régularisation des S.N.D sur rachats	(3 207)

Régularisation des S.N. D	(1 164)
Sommes non distribuables	(3 358)

4.2. Notes explicatives de l'état de résultat

4.2.1. Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10.2021 au 31.12.2021 à 17 855 dinars contre un solde de 14 978 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Intérêts sur obligations et valeur assimilées	17 855	71 983	14 978	68 999
Revenus des titres OPCVM	-	5 964	-	5 353
Total	17 855	77 947	14 978	74 352

4.2.2. Revenus des placements monétaires

Ce poste présente un solde de 9 528 dinars pour la période allant du 01.10.2021 au 31.12.2021 contre un solde de 5 761 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Revenus des bons de trésor à court terme	9 528	18 963	5 761	18 729
Total	9 528	18 963	5 761	18 729

4.2.3. Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10.2021 au 31.12.2021 à 4 585 dinars contre un solde de 5 422 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	2 785	12 366	3 628	13 892
Rémunération du dépositaire	1 800	7 140	1 794	7 140
Total	4 585	19 506	5 422	21 032

4.2.4. Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10.2021 au 31.12.2021 à 14 347 dinars contre un solde de 5 794 dinars pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	Période du 01/10/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Période du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Période du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Redevance CMF	468	2 079	610	2 335
Rémunération commissaire aux comptes	6 739	9 124	804	3 197
Publicités et publications	6 550	7 525	4 144	7 008
Agios, frais bancaires et autres charges	52	104	177	281
Impôts et taxes	538	673	59	201
Total	14 347	19 505	5 794	13 022

5. Rémunération du dépositaire et du gestionnaire

La gestion de la **Millenium Obligataire SICAV** est assurée par la Compagnie Gestion et Finance (C.G.F), moyennant une rémunération égale à 0,5%HT de l'actif net, réglée trimestriellement et à terme échu.

La banque Internationale Arabe de Tunisie (B.I.A.T) a été désignée dépositaire des titres et fonds de la **Millenium Obligataire SICAV**, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- De 0 à 10 millions de dinars : 0,1% HT de l'actif net avec minimum de 6 000 dinars ;
- De 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% HT de l'actif net ;
- Au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% HT de l'actif net.
-